

Le G-7 et la société de l'information

La société planétaire de l'information est en cours d'édification dans tous les pays où se poursuivent le développement et l'expansion des techniques de la radiodiffusion, de la câblodiffusion, des télécommunications et des communications satellitaires et autres. Le plein potentiel économique et social de cette société ne sera cependant atteint que le jour où particuliers, entreprises et gouvernements du monde entier auront à leur disposition les produits et les services offerts par ces techniques et s'en serviront effectivement.

Cette révolution de l'information mettra les pays au défi de gérer et de développer leur économie ainsi que de s'intégrer pleinement dans l'économie mondiale, et elle leur en fournira les moyens. Le Canada a une grande expertise en ce domaine qui recèle pour lui un enjeu important, car plus de la moitié de ses activités commerciales sont liées à l'information et aux services.

À la conférence tenue en février 1995 à Bruxelles, les ministres des pays membres du G-7 ont arrêté des principes de base et rappelé la nécessité d'intégrer tous les pays, y compris ceux qui sont en période de développement ou de transition, dans la société planétaire de l'information. Le Canada y a été la figure de proue de ceux qui préconisaient de mettre l'accent sur l'élaboration d'un contenu et de services pour la société de l'information — et ainsi de créer des emplois et une demande propres à encourager l'industrie à investir dans l'infrastructure de l'information. Ces principes de base garantissent à tous les citoyens qu'ils partageront les bienfaits de la société de l'information, car ils leur assureront les moyens de vivre suivant leur propre culture tout en leur donnant accès au *nec plus ultra* des autres cultures.

En mai 1996, l'Afrique du Sud a été l'hôte de la Conférence de Midrand sur la société de l'information et le développement. Environ 10 pays développés (dont les membres du G-7) et 30 pays en développement y ont participé. Les objectifs de cette rencontre étaient d'engager un dialogue sur la nouvelle société planétaire de l'information entre les pays développés et en développement ainsi qu'au sein du monde en développement, d'amorcer le processus de définition d'une vision partagée de cette société et de travailler à l'élaboration de principes communs et à la réalisation d'actions coopératives.

La Conférence de Midrand a repris la formule de Bruxelles : des sessions ministérielles assorties d'ateliers de travail auxquels ont participé le secteur privé et, pour la première fois, des membres du grand public. De plus, l'exposition tenue à cette occasion a permis de mettre en commun l'expertise, l'expérience et les innovations qui, sur le plan technique et sur celui du contenu, sont susceptibles de répondre aux besoins socio-économiques et culturels des pays en développement.